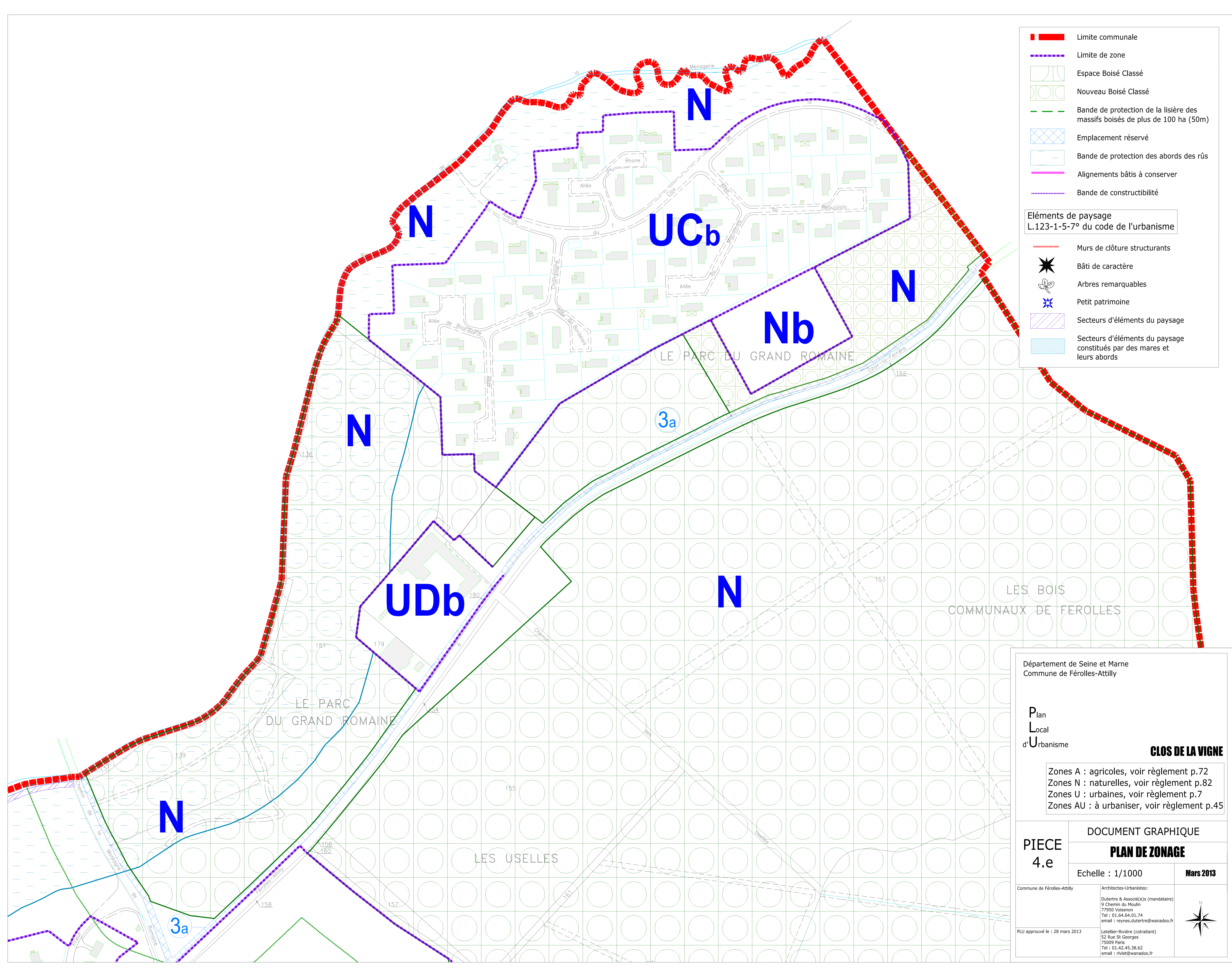




Limite communale

Limite de zone

Espace Boisé Classé

Nouveau Boisé Classé

Bande de protection de la lisière des massifs boisés de plus de 100 ha (50m)

Emplacement réservé

Bande de protection des abords des rûs

Alignements bâtis à conserver

Bande de constructibilité

Eléments de paysage

L.123-1-5-7° du code de l'urbanisme

Murs de clôture structurants

Bâti de caractère

Arbres remarquables

Petit patrimoine

Secteurs d'éléments du paysage

Secteurs d'éléments du paysage constitués par des mares et leurs abords

Département de Seine et Marne
Commune de Férolles-Attilly

P
l
a
n

L
o
c
a
l

d'
U
r
b
a
n
i
s
m
e

CLOS DE LA VIGNE

Zones A : agricoles, voir règlement p.72

Zones N : naturelles, voir règlement p.82

Zones U : urbaines, voir règlement p.7

Zones AU : à urbaniser, voir règlement p.45

Commune de Férolles-Attilly

Architectes-Urbanistes:
Dutertre & Associé(e)s (mandataire)
9 Chemin du Moulin
77950 Voisenon
Tel : 01.64.64.01.74
email : reynes.dutertre@wanadoo.fr

PLU approuvé le : 28 mars 2013

DOCUMENT GRAPHIQUE

PLAN DE ZONAGE

Echelle : 1/1000

Mars 2013

Letellier-Rivière (cotraitant)
52 Rue St Georges
75009 Paris
Tel : 01.42.45.38.62
email : rlvet@wanadoo.fr